

---

Renvoi au comité de liquidation du don du citoyen Legrand, membre du comité révolutionnaire de Provins, de la finance d'une charge d'archer-garde de la connétablie et maréchaussée de France, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de liquidation du don du citoyen Legrand, membre du comité révolutionnaire de Provins, de la finance d'une charge d'archer-garde de la connétablie et maréchaussée de France, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 564;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27403\\_t1\\_0564\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27403_t1_0564_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

d'en connaître la production pour vous en instruire.

L'exécution des lois nous fait jouir de la plus grande tranquillité. Nous avons soin de protéger nos bons frères et de servir contre ceux qui s'écartent des principes républicains. S. et F.»

RADIÈRE.

## 21

Legrand, membre du Comité révolutionnaire de Provins, fait don à la patrie, pour les frais de la guerre, de la finance d'une charge d'archer-garde de la connétablie et maréchaussée de France.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au Comité de liquidation (1).

## 22

Sylvain Nouveau, de Troyes, prie la Convention nationale, d'agréer l'hommage qu'il fait à la nation de sa maîtrise de tailleur-frippier; son regret est que l'offrande ne soit pas plus considérable.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de liquidation (2).

## 23

P. A. Nairac, demeurant à Castres, offre le montant de la liquidation d'une charge de capitaine au 1<sup>er</sup> régiment de dragons, et 30,000 liv. de créances qu'il avoit sur l'Etat, et joint l'acte du district de Castres, qui constate la remise de ces titres.

Mention honorable, insertion au bulletin, et le renvoi au Comité de liquidation (3).

## 24

Luteyras, sergent au 1<sup>er</sup> bataillon du Puy-de-Dôme, armée du Rhin, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et lui envoie un assignat de 10 liv. pour les frais de la guerre. Il propose d'employer une partie des cordonniers des armées à raccommo-der les souliers, dans les temps où les armées ne sont point en mouvement.

Mention honorable du don, insertion au bulletin, et renvoi, pour le surplus, au Comité de la guerre (4).

## 25

La Société populaire de Villefranche, département de Haute-Garonne, adresse à la Con-

- (1) P.V., XXXVIII, 73. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).
- (2) P.V., XXXVIII, 73. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).
- (3) P.V., XXXVIII, 73. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).
- (4) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

vention nationale un procès-verbal contenant le récit de la fête qui a eu lieu dans cette commune, à l'occasion de l'inauguration du temple de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (1).

## 26

Le substitut de l'agent national, près le district de Saint-Chely, envoie un échantillon de salpêtre, produit des premières opérations des ateliers établis dans ce district.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (2).

## 27

La Société populaire de Saint-Amand, département de la Nièvre applaudit à la punition des conspirateurs, rend hommage aux travaux de la Convention, et donne le détail des dons patriotiques qui ont été faits dans son sein.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[*Saint-Amand, s.d.*] (4).

« Citoyens représentants, du haut de la Stc Montagne votre œil pénétrant a découvert les satellites de Pitt, qui par leur infâme complot, avaient résolu d'anéantir jusques aux moindres traces de notre liberté; la hache a frappé leur tête, et bientôt la bravoure de nos défenseurs fera recevoir au chef de cette infâme conspiration le juste tribut dû à ses forfaits; restez fermes à votre poste, citoyens représentants, jusqu'à ce que l'anéantissement du dernier des tyrans ait consolidé cette liberté dont journellement vous nous faites goûter les douceurs; c'est par des actions que la Société populaire et républicaine de Saint-Amand, que la commune entière rend hommage à vos travaux; nous avons banni la mendicité de notre sein, nous nous sommes défaits et des hochets du fanatisme et de celui qui les mettait en usage pour tromper les faibles; toute l'argenterie et ornements de notre temple ont été portés au district et offerts à la patrie; ils ont été précédés de trois mille livres tant en or, argent que bijoux; offrandes d'une commune pauvre et composée de 1100 âmes.

Nous nous sommes empressés de secourir dans notre commune, les femmes de nos défenseurs, et 550 liv., fruits d'une souscription volontaire les ont alimentés jusqu'au moment où elles ont reçu les secours que la nation leur accorde.

1100 liv. ont été de même le fruit d'une souscription destiné aux nécessiteux de notre commune, et nous faisons présentement don pour

- (1) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 8 prair. (suppl<sup>t</sup>).
- (2) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).
- (3) P.V., XXXVIII, 74. B<sup>in</sup>, 10 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>) et 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).
- (4) C 304, pl. 1133, p. 16;